

Orléans, le 9 octobre 2019.

Mesdames et Messieurs
les Professeur(e)s d'Arts plastiques
s/c de Mesdames et Messieurs
les Chef(fe)s d'établissement,

Objet : « A pied d'œuvre – Biennale d'Arts plastiques, édition 2019-2021 »

Rectorat

Délégation académique à
l'éducation artistique et
culturelle

Dossier suivi par
Anne-Marie Peslherbe-Ligneau

Tél. 02 38 79 46 61
06 79 55 51 33
Fax 02 38 79 46 14
daac
@ac-orleans-tours.fr

Inspecteur d'Académie
Inspection
Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques

Dossier suivi par
Alain Murschel
IA-IPR d'arts plastiques

Tél. 06 79 55 42 25
Fax 02 38 79 45 87
alain.murschel
@ac-orleans-tours.fr

Rectorat d'Orléans-Tours
21, rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 01

• **Lettre de cadrage**

Après [la dernière biennale](#) qui a remporté un vif succès, nous *cheminons* maintenant vers une nouvelle édition d' « *A pied d'œuvre – Biennale d'arts plastiques* » de l'académie d'Orléans-Tours. Un dispositif soutenu par le Rectorat, la DAAC et l'inspection.

Pour la nouvelle édition 2019-2021, la thématique retenue repose sur une réflexion et un choix partagés des professeurs coordinateurs départementaux arts plastiques du second degré et des conseillers pédagogiques arts plastiques du premier degré, afin de fédérer tous les professeurs des écoles, collèges et lycées, autour du/des :

Cheminement(s)

Par-delà le fait que votre discipline d'enseignement offre à vos élèves et à vous-même un cheminement privilégié vers l'acte créatif, ce lanceur vous invite à suivre moult chemins, dans une avancée progressive ; d'évoluer d'un point à un autre, d'un lieu à un autre, d'une forme à l'informe, dans un sens, comme dans l'autre : de pouvoir revenir en arrière. C'est une invitation à engager une action par le geste, par le déploiement d'un trait ou le développement d'une pensée, d'une narration, d'un sentiment. C'est une marche engagée, un parcours initiatique qu'il est bon d'arpenter, parce qu'il nous plonge dans un dédale, dans un inconnu parfois, et nous révèle quelque chose de nous-même : notre propre cheminement.

Les professeurs coordinateurs départementaux arts plastiques 2nd degré et conseillers pédagogiques arts plastiques 1^{er} degré vous convieront cette année scolaire à vous associer à cette opération, qu'il nous importe de soutenir dans l'élan engagé, afin d'enrichir et valoriser les pratiques d'enseignement des Arts plastiques, au sein de vos départements respectifs et de l'académie : le cadre d'une biennale des Arts plastiques est adapté à cette ambition.

Nous souhaitons que cette future biennale soit l'occasion de nouer un travail entre pairs, au sein du cycle 3, dans le continuum collège-lycée, ou encore en y associant des professeurs d'autres disciplines et qu'elle *s'achemine* vers de belles rencontres en des lieux culturels partenaires de choix afin de faire-valoir la richesse et diversité des pratiques des élèves.

Votre collaboration nous est indispensable et précieuse pour rendre visible tous vos projets, actions, séquences, etc. Nous comptons donc sur votre implication collective à vous saisir (à nouveau) de cette proposition dans le cadre des textes officiels en vigueur : dans vos séquences, au sein d'un dispositif singulier (E.P.I., Histoire des arts,...) ou du P.E.A.C.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous saurez tous porter à ce dispositif et à propos duquel vous pourrez compter sur notre appui et toute notre attention.

Bon *cheminement*...

Anne-Marie Peslherbe-Ligneau,
Déléguée académique à l'éducation
artistique et culturelle

Alain Murschel,
IA-IPR d'arts plastiques

À pied d'œuvre 2019
Biennale d'Arts plastiques 2021

Cheminement(s)

les élèves exposent...

Cher
Eure-et-Loir
Indre
Indre-et-Loire
Loire-et-Cher
Loiret



https://www.ac-orleans-tours.fr/education/section_education/arts_et_culture/
https://www.ac-orleans-tours.fr/education/section_education/arts_et_culture/arts_plastiques/a_pied_d_oeuvre_biennale/



- **Modalités et éléments de cadrage**

Afin que vous puissiez tous y trouver place, et y apporter votre part, de nouvelles modalités qui ont été pensés l'an passé et sont ici reconduites.

Trois possibilités vous sont proposées pour vous associer à la Biennale :

1. Vous **regrouper et exposer collectivement** en un lieu défini (exemple dans une médiathèque, une structure culturelle, un lycée,...), dans le cadre du regroupement départemental officiel ou par bassin.

2. Exposer **sur votre site habituel** : au sein de votre école, collège, lycée ; votre secteur.

Ainsi, éloigné géographiquement, excentré d'une grande ville, trop loin d'un regroupement, et ne voyant pas d'intérêt à expatrier des productions d'élèves (préférant les valoriser sur votre secteur, visant de fait plus facilement les familles et élèves concernés) vous pouvez apporter votre contribution à la biennale en créant l'évènement sur une journée (porte ouverte ?), une semaine, un mois. Vous pouvez aussi vous associer avec un ou des collègues du secteur ; regrouper les deux établissements où vous exercez.

Il suffit dans ce cas de transmettre à votre professeur(e) coordinateur(trice) départemental arts plastiques 2nd degré ou votre conseiller(ère) pédagogique départemental arts plastiques 1^{er} degré, **le lieu** (avec éventuellement un lien internet, s'il en existe), **les dates** (voire celle du vernissage) et **horaires** afin que cette information soit relayée sur la **programmation officielle**, tout en faisant preuve d'anticipation (réactualisation sur le site disciplinaire académique de la programmation officielle, en début de chaque mois, dès mars 2020).

Professeur(e)s coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques 2nd degré :

18 : Emmanuel YGOUF, emmanuel.ygouf@ac-orleans-tours.fr
28 : Barbara FERNANDEZ, barbara.fernandez-y-madrid@ac-orleans-tours.fr
36 : Marion DAVY, marion.davy@ac-orleans-tours.fr
37 : Emilie SAUVAGE, emilie.sauvage1@ac-orleans-tours.fr
41 : Sophie RASPAIL, sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr
45 : Renato ERCOLI, renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr

Conseiller(ère)s pédagogiques arts plastiques 1^{er} degré

18 : Brigitte BARDOLLE, brigitte.bardolle@ac-orleans-tours.fr
28 : Dominique BRUCKERT et Edith DANIEL, dominique.bruckert@ac-orleans-tours.fr / cpav28@ac-orleans-tours.fr
36 : Bruno FORGET, bruno.forget@ac-orleans-tours.fr
37 : Arnaud TERY, cpd-artsplastiques37@ac-orleans-tours.fr
41 : Patrice GENTILHOMME, patrice.gentilhomme@ac-orleans-tours.fr
45 : Myriam MAYET et Laurent BEURET, laurent.beuret@ac-orleans-tours.fr / myriam.mayet@ac-orleans-tours.fr

3. Partager et exposer deux/trois photos de votre exposition (en cours ou passée) via votre **mini-galerie virtuelle** référencée sur de [la carte d'implantation des mini-galeries et d'ELRO](#) (Espaces et Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'art) présente sur notre site disciplinaire académique.

→ Adresse d'envoi à M. Gilles Lebeau : gilles.lebeau@ac-orleans-tours.fr

Après une première année de mise en place de [la carte d'implantation des mini-galeries et d'ELRO](#), à plus de 4300 vues/an, nous sommes passé de 9 lieux identifiés/référencés à plus de 80 sur l'ensemble de l'académie ; qui compte somme toute 417 établissements publics/privés (289 collèges et 35 lycées disposant d'un enseignement d'arts plastiques).

Il y a donc encore de quoi valoriser vos accrochages, lieux d'expositions.

Car nul doute que bien plus de collègues exposent des productions au sein de leur établissement : il convient alors de vous sensibiliser à faire connaître davantage l'existant (et susciter de nouvelles initiatives de monstration).

Cette biennale sert aussi de levier à l'implantation massive de mini-galeries, Espaces et Lieux de Rencontre avec l'œuvre d'art au sein des établissements, et galeries virtuelles.

Hall, couloirs, CDI, espaces aménagés pérennes ou mobiles, restauration scolaire, foyers, etc. prolongeant la salle d'arts plastiques sont à (ré)investir, à exploiter encore.



3/3

C'est aussi, par cette cartographie et ladite biennale un moyen pour constituer collectivement un maillage territorial qui vous permettra de croiser vos regards sur vos pratiques et modalités de monstrations, en prenant ainsi connaissance des actions menées et exposées par vos pairs disciplinaires (éloignés) ; afin de remplacer l'isolement disciplinaire par un réseau collectif interconnecté.

- **Quelques arguments, pistes et préconisations pour convaincre**

- Inclure cette question de la monstration et présentation des productions d'élèves dans votre progression annuelle, en incluant de fait cette biennale et ce moment d'exposition pensé et construit avec les élèves. Cela peut venir nourrir le PEAC de vos élèves et donc servir de support potentiel à la soutenance orale du DNB. Permettant alors à vos élèves de 3^{ème} de se confronter au commissariat d'exposition, de partager cette expérience, et in fine de parler d'Art et de Culture au DNB, par ce biais là également.
- Pour ne pas démultiplier les projets, penser 2 en 1 ! Sans doute une séquence, un projet repose déjà sur un questionnement lié au « cheminement ».
- Penser fréquentation du lieu et du public ciblé (communauté éducative, élèves-acteurs, familles) : rester sur la priorité pédagogique.
- Profiter des réunions et rencontres parents professeurs pour exposer (mini-galerie éphémère) et photographier ?
- Exploiter en classe les productions qui seront mises en ligne avec les élèves : leurs propres productions valorisées académiquement et au-delà !
- Exposer également dans des lieux publics inattendus, non culturels ?
- Travailler avec les médiathèques, les écoles de proximité dans les petites communes.
- Si le nombre de participants est trop élevé (un idéal !) : possibilité de sélectionner quelques travaux à exposer dans le lieu choisi collectivement et montrer le reste des productions dans vos établissements ; sorte de prolongement ; d'invitation à une suite.
- Stampiller votre événement, vos temps forts mis en place par le visuel gris officiel (affiches, flyers, fléchages, cartels/étiquettes,...).
Visuel disponible sur [le site](#).
- Support qui peut venir soutenir les initiatives, notamment auprès des chefs d'établissements (sorte de vitrine : participation à l'événement, visibilité sur la programmation, le site disciplinaire académique, voire sur la page de la DAAC)
- Programmation officielle mise en ligne, régulièrement actualisée sur le site disciplinaire académique, adressée à l'ensemble des IA-IPR, Madame la Rectrice etc. et imprimable.
- Penser répartition des événements sur l'ensemble de l'année afin de ne pas engorger la fin d'année scolaire (saturation du mois de juin).
- Penser prolongement de votre événement vers l'installation pérenne d'une mini-galerie.

Sans donc vouloir vous imposer toute participation à cette biennale d'arts plastiques, voyez-y une volonté de vous fédérer autour d'un projet commun qui peut être, devrait/droit-être, l'occasion de porter collectivement notre discipline.

Comme vous tous, il m'importe de faire rayonner notre discipline au sein de l'académie et sous l'étendard et prétexte d'une biennale, d'arrimer moult mini-galeries au sein des écoles, collèges et lycées afin qu'en tous lieux d'éducation, l'enseignement des Arts plastiques y trouve toute sa place, déborde de la salle dédiée.

Je compte donc fortement sur votre implication à vous saisir de cette proposition, opportunité, et s'il me faut encore convaincre, l'élan de l'an passé réjouissant et vivifiant présage encore de belles dynamiques.

Tout un *cheminement*...

Avec mes remerciements et courtoises salutations.

Alain MURSCHEL,
Inspecteur d'Académie -
Inspecteur pédagogique régional
d'arts plastiques
d'Orléans-Tours.